

BAREME D'HONORAIRES APPLICABLE AU 1 AVRIL 2023

Les **honoraires** sont à la **charge du vendeur**, **sauf** si une **stipulation contraire** est prévue au mandat.

Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, l'acheteur en est informé avant toute présentation du bien et la mention est précisée dans l'annonce.

PRIX DE VENTE EN EUROS	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
VENTES		
MOINS DE 100000	7500 €	9000 €
DE 100001 à 200000	9160 €	11000 €
DE 200 001 à 250000	10000 €	12000 €
DE 250 001 à 300 000	11660 €	14000 €
DE 300 001 à 400 000	13330 €	16000 €
AU DELA DE 400 001	3,33 %	4 %
TERRAIN		
Jusqu'à 50000€	4166,66 €	5000 €
Plus de 50000€		10 %
Box, garage		8 %
ATTESTATION VALEUR VENALE SEULE 120€ TTC		

HONORAIRES POUR UN MANDAT DE RECHERCHE:

Lorsqu'un bien est identifié et que le mandat de vente est détenu par autre agence : L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

L'agence sera dans ce cas, exclusivement rémunérée par l'agence qui est titulaire du mandat de vente, par **rétrocession d'honoraires**.